La Société des Gens de Baignade

pour l'accès et l'usage public des plans d'eau

LE DÉBAT DES PLAGES

REVUE DE PRESSE

2008

872, avenue Turnbull, # 2, Québec G1R 2X3

☎ **640 – 0406** 🖷 **NAU@videotron.ca** **www.gensdebaignade.org**

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 4 janvier 2008
Samuel Auger

Discorde sur les quais de la baie de Beauport

Le port de Québec est en pleine croissance depuis cinq ans et il commence sérieusement à manquer d'espace. Le nouveau plan d'extension à la baie de Beauport risque de faire des vagues, alors que les plaisanciers s'inquiètent des répercussions sur le plan d'eau. La Société du Port de Québec a signé une entente avec la Ville de Québec qui permettra à terme la construction de deux nouveaux quais d'une longueur totale de 610 mètres de même que l'aménagement des arrière-quais.

Selon l'Association nautique de la baie de Beauport (ANBB), cette nouvelle construction entraînera l'ensablement de la plage, la diminution du plan d'eau, nuira à la qualité de l'eau et aura des impacts importants sur les vagues et les courants. La baie de Beauport est l'endroit de prédilection dans la région pour les adeptes de la voile et autres activités nautiques.

« Ça devrait réduire la zone de pratique des activités. Le but a toujours été de redonner le fleuve aux citoyens, et ce projet risque de faire l'inverse. C'est ironique et paradoxal », soutient la porte-parole de l'ANBB, Maryna Carré. L'organisme est mandaté par la Ville de Québec pour la gestion et l'animation de l'endroit, mais c'est la Ville qui prend la décision finale sur l'aménagement du plan d'eau et de la plage.

Maryna Carré insiste toutefois pour dire qu'elle n'est pas contre le développement économique autour de la baie. « Le Port fait sa démarche d'un point de vue économique. On comprend, et on ne veut surtout pas nuire au développement économique de Québec pendant le 400e. On est prêt à un compromis. Est-ce qu'on a besoin de deux quais? Est-ce qu'ils doivent aller aussi profondément dans le fleuve? », se demande-t-elle.

Le pdg du Port de Québec, Ross Gaudreault, a assuré hier qu'il irait de l'avant avec ce projet. « Je regrette, mais on a pris la peine de faire un projet avec un parc exceptionnel. On a un accord. C'est un projet important pour la région. C'est sûr que ça ne peut pas plaire à tout le monde. C'est l'extension de deux quais, on ne s'en va pas jusqu'à l'île d'Orléans! »

Bien que le coût final ne soit pas connu, Ross Gaudreault estime que la construction des nouveaux quais représentera un investissement de l'ordre de 250 à 350 millions de dollars.

Le 15 janvier 2008

Jean Lacousière
Accès Saint-Laurent Beauport

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Un beau cadeau du 400e, vite récupéré…

«Vous voulez nous envoyer à Tombouctou! ». Le président du c.a. du Port de Québec, Yvon Bureau, mettait ainsi fin à l'intervention d'un citoyen à l'assemblée annuelle 2007. L'intervenant suggérait les ports en aval de Québec, comme Gros-Cacouna, pour éviter la construction de quais de vrac adjacents au site de Beauport légué par le fédéral pour le 400e de Québec.

Le site récréotouristique de Beauport n'est pas encore déballé que le Port demande au récipiendaire du cadeau (le citoyen) de financer la réduction de sa taille et de ses attraits. Lors de la remise de la canne à pommeau d'or, le pdg du Port a en effet rappelé vouloir construire ces deux quais, à condition d'obtenir les 250 à 350 millions $ nécessaires de son « patron », le gouvernement fédéral.

On voit côté sud, sous le trait, l'emplacement projeté de quais de vrac par remblaiement du fleuve ; et côté nord, le site récréotouristique quatre-saisons.

Le cadeau du 400e sert en fait de monnaie d'échange. Le Port et la Ville ont signé un protocole engageant la Ville à « appuyer le Port dans ses démarches pour l'obtention des autorisations nécessaires pour la construction de deux quais (610m X 375 m) ». Cette plate-forme industrialo-portuaire serait un prolongement, à même le fleuve, de la moitié sud de la péninsule de Beauport. Pour ceux venus jouir de leur cadeau du 400e, les effets seraient choquants : plage réduite de moitié et panorama fluvial ratatiné.

La référence à Tombouctou révèle combien la gestion intégrée du littoral est étrangère aux dirigeants du port et à nos gouvernements. Pour tendre vers le développement durable des zones côtières, la planification des usages doit considérer le littoral dans son ensemble et tenir compte des impacts sociaux, économiques et environnementaux sur les générations futures. Contrairement aux États-Unis et à l'Europe, cette vision est ici absente. Les remous causes par le choix de Lévis pour Rabaska en sont une manifestation.

Gros-Cacouna a déjà été une bonne idée

En 1977, les gouvernements provincial et fédéral ont commandé une étude sur le potentiel de Gros-Cacouna comme superport de vrac solide. On comparait le potentiel de Beauport et de Gros-Cacouna, comparaison pouvant aussi se lire en pensant aux autres ports en eau profonde (Port-Cartier, Sept-Îles). Ce rapport dit « qu'à long terme, le site de Gros-Cacouna (…) doit être préféré à celui de Québec » parce que « Gros-Cacouna n'a pas de restrictions quant à la taille des navires qui pourraient s'y rendre » et que « le site de Gros-Cacouna offre de meilleures possibilités en termes d'espace et de terrains disponibles, autant pour les besoins portuaires que pour ceux de l'industrie lourde ». Autre recommandation du rapport : « retenir comme superport éventuel le site de Gros-Cacouna lorsqu'il sera démontré que le port de Québec, amélioré selon la première phase, ne pourra plus suffire à la demande ». Cette « première phase » était de prolonger les quais actuels jusqu'à l'extrémité de la péninsule de Beauport, sans plus. En 2008, le Port vise plus loin.

Fusions possibles

La compétition entre les ports force les fonctionnaires du Port à envisager le transbordement maritime dans la seule perspective exiguë des berges de Québec. S'il est normal de s'appuyer sur les impacts économiques extra-régionaux pour justifier des activités portuaires, il est également normal de considérer les infrastructures portuaires extra-régionales pour ces activités. Depuis 2007, la Loi maritime du Canada permet la fusion d'administrations portuaires afin que des sites exceptionnels comme Beauport ne soient sacrifiés à cause d'une compétition stérile entre ports canadiens. Pourquoi ne pas fusionner le Port de Québec à un port en eau profonde en aval, afin de réduire la pression sur les berges de Québec et créer des emplois en région?

En 1977, la notion de développement durable n'existait pas. Les hautes technologies, les services financiers et l'assurance n'avaient pas l'importance d'aujourd'hui. L'industrie touristique non plus, avec ces dizaines de milliers de croisiéristes. Québec n'était pas un site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les battures et la plage de la baie de Beauport n'étaient pas fréquentées par des milliers de citoyens. L'eau du fleuve était une soupe brune alors qu'elle sera bientôt propice à la baignade 100 % du temps. Pourtant, on estimait préférable d'éviter une augmentation significative du transbordement de vrac dans le secteur de Beauport, les ports en aval offrant un potentiel supérieur à long terme.

Alors que Neuro-Cité sonne la revitalisation du secteur d'Estimauville, il serait dommage d'égratigner un joyau comme la plage de Beauport, au mépris des générations futures et au profit du transbordement maritime. Une activité vouée, tôt ou tard, à migrer vers les ports en aval. Le site de Beauport pourrait devenir ce qu'ont été les Plaines d'Abraham en 1908, un vrai cadeau du fédéral dont tous sont aujourd'hui fiers.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 22 janvier 2008
Marcel Labrecque, v.-p. Exploitation*
Port de Québec

L'agrandissement du port de Québec, un projet porteur

(À Jean Lacoursière)

J'ai été étonné de lire, le 15 janvier, votre dénonciation du projet d'agrandissement du port de Québec, avant même qu'il ne vous soit présenté en détail. Cela n'a jamais été un secret : le Port de Québec nécessite de nouveaux espaces afin de remplir adéquatement sa mission, laquelle est d'être au service du commerce extérieur canadien. Le port a fait ses devoirs en optimisant l'utilisation de chaque mètre carré disponible. Les tonnages manutentionnés ont plus que doublé à partir des infrastructures existantes sur une période de moins de dix ans, et ce, sans qu'il y ait d'impacts négatifs pour la population de Québec. Désormais, plus aucun espace n'est disponible pour le développement de nouvelles activités ou l'augmentation d'activités existantes.

Un site sur mesure

Pour ses avantages comparatifs indéniables, c'est le secteur est du port, situé à Beauport, qui lui permettra de relever le défi que lui confère sa mission. Il faut se rappeler que ce secteur a été créé de toutes pièces pour des usages portuaires par le port de Québec durant les années 60. Le sable dragué devant la ligne de quai fut déposé à l'arrière des quais, créant ainsi la plage de la baie de Beauport notamment.

L'agrandissement du port s'inscrit donc dans la continuité du lieu. Le Port a convenu avec le gouvernement fédéral d'y investir 20 millions$ pour des aménagements permettant à la population de bénéficier d'infrastructures récréotouristiques sur un site de grande valeur. Isolé des zones urbanisées, le secteur Est est le lieu parfait pour l'agrandissement. Les zones résidentielles sont relativement éloignées, on y trouve une profondeur d'eau appréciable (près de 16 mètres à marée basse), et les activités existantes sont complémentaires. Penser vouloir fusionner le Port de Gros-Cacouna avec le port de Québec est une réelle utopie; cela démontre une totale méconnaissance du domaine portuaire, et ce, tant au point de vue opérationnel que législatif.

Cohabitation des vocation récréative et portuaire

Nous avons fait la preuve, dans le contexte du réaménagement de la baie de Beauport, que le port est en faveur de la cohabitation des vocation récréative et portuaire du secteur Est. En effet, dans le contexte du développement du projet récréotouristique de la baie de Beauport, le Port a consulté les principaux acteurs interpellés dont votre organisme. Comme Accès Saint-Laurent Beauport était partie prenante des réunions (cinq réunions et trois membres d'Accès Saint-Laurent Beauport à chacune des réunions) et que lors de la réunion du 17 juin 2005, il y a eu consensus relativement au concept d'aménagement du projet et à sa cohabitation avec le futur développement du port, je comprends très mal votre réaction. Nous avons écouté la population, et le réaménagement qui s'achève répond déjà aux attentes des acteurs du milieu (citoyens, utilisateurs, environnementalistes et autres) et l'investissement de 20 millions$ démontre notre bonne foi.

La taille de la plage ne sera pas réduite

Bien que le projet d'expansion soit encore sur la table de travail, nous pouvons affirmer dès aujourd'hui que la plage de la baie de Beauport ne sera pas réduite de taille. D'ailleurs, le projet sera publiquement présenté et fera l'objet de consultations dans le contexte du processus d'approbation réglementaire. Vous aurez donc l'occasion de vous prononcer sur le sujet. Mais en tant qu'utilisateur du site, vous êtes certainement conscient que la plage existante est en réelle érosion et vouée à une éventuelle disparition si aucune intervention n'est faite afin d'en assurer sa stabilité et sa pérennité.

Notre projet de développement est porteur à plusieurs égards. Une fois en activité, les aménagements généreront plusieurs dizaines de millions de dollars en retombées économiques annuellement. En favorisant l'utilisation du transport maritime, grâce à des installations bonifiées, le Port contribuera encore plus à l'utilisation du mode de transport le plus efficace et le moins polluant au monde. L'Administration portuaire de Québec est membre de l'Alliance verte, une association regroupant les acteurs de l'industrie maritime québécoise et canadienne qui désirent en faire encore plus pour l'environnement.

Le maritime a toujours été au cœur du développement social et économique de la région et constitue un atout indéniable pour son avenir. Permettre au port de poursuivre sa mission et sa croissance, c'est permettre à la région de profiter d'une source de richesse collective, tant sur le plan social, économique qu'environnemental, tel que le commandent les principes de base du développement durable.

* L'auteur est directeur des projets du legs fédéral pour les sites de la baie de Beauport, de l'anse Brown et la Pointe-à-Carcy.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Jean Lacoursière
Accès Saint-Laurent Beauport
Le 26 janvier 2008

Cadeau empoisonné à Beauport

À Beauport, nul besoin de détails pour comprendre que les quais de vrac (610 m x 375 m) désirés par le Port réduiraient la plage de moitié et ruineraient le panorama exceptionnel d'un site populaire aménagé depuis Québec 1984. Cette cohabitation relève du jovialisme, comme celle des mots « expansion portuaire avec consensus ». Le fait que la péninsule de Beauport ait été créée de toutes pièces ne justifie pas ce nouveau remblaiement, ce raisonnement permettant au Port de s'inscrire indéfiniment « dans la continuité du lieu ».

Pas besoin non plus d'être du domaine portuaire pour comprendre que la croissance du vrac pourrait se faire en aval des berges exigües de Québec, comme énoncé dans une étude fédérale-provinciale de 1977 qui suggérait le port de Gros-Cacouna. La fusion d'administrations portuaires est loin d'être une « réelle utopie », puisque le ministre des Transports vient d'autoriser la fusion de trois ports en Colombie-Britannique. En plus de laisser croire que l'argent investi à Beauport (19 M$) provient de sa poche, le Port se prétend « au coeur du développement social et économique de la région et un atout indéniable pour son avenir. » Cela était vrai au 19e siècle, mais plus maintenant.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 7 avril 2008
Simon Boivin

Marchandage autour d'un legs d'Ottawa

Une tentative du Port de Québec d'utiliser le legs fédéral du 400e à la Baie de Beauport afin de troquer un appui légal de la Ville à son projet de quais de 250 millions $ vient d'échouer.

Une entente négociée par l'ex-mairesse Andrée Boucher a été mise aux poubelles par l'administration Labeaume il y a quelques jours. Cette entente liait deux projets distincts : la réalisation d'aménagements récréonautiques sur le site de la Baie de Beauport, financée au coût de 19 millions $ par Ottawa pour les Fêtes de 2008, et la construction de deux quais de marchandise dans la baie, un projet dans les cartons du Port.

Une recherche effectuée par Le Soleil démontre que des élus municipaux ont dû voter en faveur de cette entente, l'été dernier, malgré leurs réserves quant à l'appui au projet de quais, sous la menace de faire dérailler les travaux d'aménagement à la Baie de Beauport. Or, des ministres fédéraux actuels et du précédent gouvernement assurent que jamais la réalisation du legs n'a été conditionnelle à une approbation du projet du Port.

Des réserves

Au moment où l'entente a été discutée au conseil municipal, en juillet, des représentants du RMQ ont voulu en savoir plus sur le projet du Port. Favorable à l'idée de quais, le conseiller de Limoilou, Alain Loubier, émettait néanmoins des réserves. «On ne voudrait pas se faire reprocher d'avoir accepté, avant de savoir ce qu'il en était exactement, un projet qui pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'environnement du port, sur le type d'activités qui peuvent s'y dérouler», a-t-il soulevé lors d'une séance du conseil.

Mais remettre en question le projet de quais risquait de mettre un frein aux travaux du legs à la Baie de Beauport, a répondu la mairesse. «Je peux vous dire une chose : le projet de la Baie de Beauport a été accepté à la condition que le port puisse faire son agrandissement», a-t-elle assuré. «On n'aurait jamais eu ce projet-là et les sous du fédéral si on avait dit : « Non, il n'y aura jamais de quais.»

Pourtant, autant la ministre conservatrice responsable des Fêtes du 400e, Josée Verner, que ses collègues fédéraux des Transports ou du Développement économique, de même que l'ex-ministre libéral responsable de la région de Québec, Jean Lapierre, assurent qu'aucune exigence du Port ne conditionnait la réalisation du legs de 19 millions $ financé par Ottawa. «Pas du tout, se souvient M. Lapierre. Bien sûr, ce n'est pas parce qu'on faisait la Baie de Beauport que ça mettait en péril les projets de quais du port. Il se gardait l'espace nécessaire. Mais c'était juste ça. Ça n'a jamais été conditionnel. Ça n'a jamais été lié du tout.»

L'administration portuaire voyait les choses sous un autre angle. En entrevue au Soleil il y a quelques semaines, Marcel Labrecque, vice-président exploitation au Port, indiquait que l'appui de

la Ville était la «contrepartie» de la réalisation du legs à la Baie de Beauport sur un terrain qui appartient au port. «C'est relativement simple, c'est comme un mariage, soutient M. Labrecque. Quand un mariage arrive, vous avez des époux qui acceptent de se marier et chacun amène une contribution. (...) La Ville obtenait ce qu'elle voulait, c'est-à-dire un parc, et d'un autre côté le Port obtenait la possibilité, en ayant l'appui de la Ville de Québec, de présenter à la population un projet de développement de quais.»

En tant que propriétaire du site de la Baie de Beauport, le port avait ses «exigences», relate Serge Viau, à la direction générale de la Ville. Il souhaitait que l'administration municipale se «commette» sur la question des quais, se souvient-il. «Je suppose que le port considérait qu'un appui formel comme celui-là, écrit dans une entente avec la Ville, lui donnait plus de poids éventuellement pour négocier avec le fédéral ou les groupes qui s'opposeraient au projet, avance M. Viau. C'est un peu ça qu'il voulait faire.» L'opposition du RMQ a finalement reculé et renoncé à investiguer davantage la question des quais avant d'entériner l'entente entre le Port et la Ville.

Deux projets à démêler

AMÉNAGEMENT SUR LE SITE DE LA BAIE DE BEAUPORT

Dans le cadre des legs du fédéral pour le 400e, quatre bâtiments sont élaborés à la Baie de Beauport : une école de voile, une vigie, un accueil et un local pour les véliplanchistes. Des aires de jeux seront aussi accessibles à la population. Coût : 19 millions $

DEUX QUAIS DE TRANSBORDEMENT DANS LA BAIE DE BEAUPORT

Mis bout à bout, les deux quais à construire sur la péninsule doivent avoir 610 mètres de long, contre 375 mètres de profondeur. La plateforme permettra au port d'accroître sa capacité d'accueil de marchandises en vrac. Le projet moussé par le port n'est pas encore officiellement présenté. Le président, Ross Gaudreault, aime profiter du passage de politiciens fédéraux dans la capitale pour en rappeler l'importance et la nécessité de le financer.

POURQUOI DES QUAIS DE VRAC?

Le tonnage manutentionné du port a plus que doublé au cours des 10 dernières années et le port n'a plus d'espace pour développer de nouvelles activités ou augmenter celles qui existent déjà. Le port rappelle que son secteur Est a été créé de toutes pièces dans les années 60 pour des usages portuaires. Le projet de quais aurait des retombées économiques de plusieurs dizaines de millions de dollars pour la région. Depuis 1978, le Port a présenté à maintes reprises différents projets d'expansion dans la baie.

Ex-attaché de presse de la mairesse Boucher, Paul-Christian Nolin occupe aujourd'hui le même poste auprès du maire Régis Labeaume. Il assure que personne n'a forcé la main à la mairesse pour qu'elle lie la réalisation du legs et la construction des quais dans une entente. «Il n'y avait pas de pression et je peux vous assurer qu'il n'y avait pas de complot. Ça peut donner cette impression-là, mais je vous assure qu'il n'y en avait pas.» La mairesse a voulu que les quais figurent à l'entente par souci de clarté, poursuit M. Nolin. «Mme Boucher a fait ça de son plein gré et elle a souhaité que le conseil municipal endosse ça, indique-t-il. Ce qui a été fait, d'ailleurs.»

Le gouvernement du Québec devait entériner l'entente intervenue à l'été, mais se butait depuis plusieurs mois à certains problèmes. Parmi eux, le fait que le Port et le gouvernement du Québec se disputent la propriété du fond marin sur lequel les quais doivent être érigés. Voyant le temps passé et de crainte que les échéances ne soient pas respectées, l'administration Labeaume a voulu une nouvelle entente qui traite uniquement de la gestion des infrastructures à la Baie de Beauport. La seule entente nécessaire puisque la Ville devra gérer les aménagements sur le site qui appartient au Port. Tout le volet des quais du port a été écarté de l'entente, même si le maire Labeaume demeure personnellement favorable à leur construction.

Des activités à la Baie de Beauport pourraient être annulées cet été

Simon Boivin – Le Soleil, 7 avril 2008

Les délais causés par la première entente sur les aménagements à la Baie de Beauport font craindre à des groupes d'utilisateurs l'annulation de certaines activités sur le site cet été.

Le président de l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec (AKVQ), Yvon Lefebvre, déplore qu'aucune entente sur la gestion de la Baie de Beauport ne soit encore appliquée. Ses membres débutent généralement leur saison en avril, mais il s'inquiète même que le site ne soit pas accessible avant le début de juin. «On a l'impression que ce qui s'est passé va entraîner une difficulté d'ouvrir le site comme prévu, affirme M. Lefebvre. On ne peut pas dire que ça ne sera pas prêt. Mais ça nous apparaît difficile. Il va falloir être en marche très accélérée pour réussir une ouverture adéquate.»

Le gouvernement du Québec prendra «un certain temps» à analyser la prochaine entente entre le Port et la Ville qui lui sera soumise, indique Jonathan Trudeau, attaché de presse de la ministre des Affaires municipales. Il ne peut indiquer de délai puisque cela varie selon le dossier.

L'administration Labeaume s'attend quant à elle à une ouverture à l'intérieur des échéances prévues. D'après M. Lefebvre, les négociations concernant l'animation avec les regroupements bénévoles du site et l'aménagement de certains bâtiments sont au point mort. Cela compromet selon lui la tenue de cours de voile, de camps de jeunes, d'activités de location d'embarcations et la tenue de journées thématiques cet été. De même, la recherche d'un concessionnaire pour le casse-croûte ne serait pas très avancée non plus. «Tout est sur glace dans l'attente du décret gouvernemental», plaide-il.

Partie remise pour le débat sur les quais

Le Port est conscient qu'il trouvera sur son chemin différents groupes d'opposants lorsque la question de son agrandissement refera surface.

Un projet comme celui-là devrait faire l'objet d'un examen préalable, explique François Boulanger, de l'agence d'évaluation environnementale canadienne. Un type d'étude qui, dans la mesure où le projet suscite des interrogations dans la population, doit permettre aux gens de s'exprimer.

«Si on pense qu'il est pour y avoir des commentaires du public, on est assez honnête pour faire des consultations», assure Marcel Labrecque, vice-président exploitation du Port. «Je pense qu'on a été capable au cours des dernières années de faire preuve d'ouverture.» Les quais ont toujours figuré sur les plans lors des consultations sur le legs de la Baie de Beauport. «On n'a jamais caché la vérité, dit M. Labrecque. Pour ceux qui s'étonnent qu'on veuille présenter un projet, c'est de la mauvaise foi. Ils étaient au courant.»

La construction des quais aura deux impacts majeurs sur l'endroit, avance Jean Lacoursière, de Accès Saint-Laurent. La plage sera réduite de moitié, dit-il, et le panorama visuel sera «ruiné». «On essaie tant bien que mal de revitaliser le secteur D'Estimauville et on dit aux promoteurs et aux investisseurs que le développement industriel lourd n'est pas terminé dans le coin, affirme-t-il. On se tire dans le pied.» La taille des quais envisagés fait craindre à Yvon Lefebvre, de l'Association des kitesurfers et véliplanchistes de Québec, l'installation d'une usine de traitement directement sur la plateforme. Son regroupement estime que le projet serait «catastrophique» pour les activités de voiles légères sur le plan d'eau.

Fond marin

Il faudra aussi régler la question de la propriété du fond marin sur lequel la plateforme doit être construite, et que le gouvernement du Québec dispute au Port. «Il y a déjà eu des décisions là-dessus, indique M. Labrecque, du Port. La Cour d'appel a déjà statué sur cette question au début des années 90 et les prétentions du gouvernement du Québec n'ont pas été retenues. Je me sens très à l'aise quant aux positions de l'administration portuaire de Québec concernant la propriété du fond.»

Le bassin Louise : un club privé au cœur de la Capitale

Photo ajoutée à la Revue de Presse.

le journal de québec
journaldequebec.com

Le 4 juin 2008

ESPACE RÉCRÉATIF POUR LES FAMILLES

Lévis Plage pour le 400e de Québec

La Ville de Lévis entend se tailler une place aux célébrations du 400e de Québec, en aménageant son secteur de la traverse en Lévis Plage. Il deviendra, dès le 20 juin, un espace récréatif pour les familles. La population et les visiteurs attendus disposeront également de gradins pour assister au spectacle du « Moulin à images » de Robert Lepage.
Ce projet d'aire de détente avait été soumis à la Société du 400e qui l'a refusé. Lévis qui tenait à cette réalisation a finalement décidé de concrétiser son vœu sans le financement de l'organisation.

Le secteur de la traverse à Lévis sera aménagé pour l'été.

La mairesse, Danielle Roy Marinelli, dit offrir la possibilité à ses citoyens de festoyer avec ceux de la capitale. Comment? Par un concept familial: jeux pour enfants, scène pour animation, tables à pique-nique et bordure fluviale embellie de fleurs et d'arbustes. Enfin, buvette et toilettes seront implantées. Cet aménagement devrait attirer du monde d'ici et d'ailleurs, prévoit-elle.

« C'est un lieu névralgique pour nos citoyens, on fait cet aménagement pour leur qualité de vie. C'est sûr que des gens de Chaudière-Appalaches prendront le bateau pour venir, alors nous voulons que notre image de marque soit plus marquante, plus belle et plus attrayante. Tant mieux s'il y a des retombées (économiques) chez nous », s'exclame Mme Marinelli.

Les touristes et résidants de Québec sont donc attendus de pied ferme et ils le seront encore plus dans les prochains mois. La Ville veut attirer davantage de visiteurs, elle prend des mesures en ce sens. Il suffit de penser aux activités culturelles organisées, tel son Festival de jazz qui gagne en popularité. Pour les loger, quatre hôtels sont en construction. « Nous avons tout pour accueillir les touristes à Lévis », souligne-t-elle.

Les installations de Lévis Plage seront en place de l'édifice de la traverse au chantier naval A.C. Davie, jusqu'à la mi-septembre. Un stationnement de 315 places ouvrira, pour cette période, au quai Paquet. La facture d'un peu plus de 100 000$ est presque assumée entièrement par la Ville. Celle-ci affichera d'ailleurs le pavoisement du 400e.

[MédiaMatinQuébec]

Régys Caron
Le 10 juin 2008

Ottawa « livre » la baie du 400e

Le gouvernement fédéral et l'administration du Port de Québec ont inauguré, hier, le parc de la baie de Beauport qui vient d'être réaménagé au coût de 18,3 millions de dollars. Les plaisanciers pourront fréquenter le site, du 21 juin au 12 octobre. « C'est un grand honneur de livrer un projet de qualité dans l'échéance et le budget prévus », s'est exclamé le directeur du Port de Québec, M. Ross Gaudreault, au cours d'une conférence de presse.

Photo - Jean-François Desgagnés

Yvon Bureau, du Port de Québec, Ross Gaudreault, pdg du Port, le maire Régis Labeaume et Jean Leclerc, du 400e de Québec, ont agité quelques grains de sable au moment de l'inauguration du parc de la baie de Beauport.

M. Gaudreault a reconnu avoir changé son fusil d'épaule au fil des chicanes répétées qu'il a eues dans le passé avec les anciennes Villes de Beauport et de Québec (avant les fusions), qui réclamaient l'aménagement de l'endroit en parc public. « On a vraiment évolué, on s'attendrit en vieillissant », a dit avec philosophie M. Gaudreault.

Trois cadeaux

La baie de Beauport est la deuxième des trois « fenêtres sur le fleuve » promises par le gouvernement du Canada en guise de « cadeaux » à la ville de Québec à l'occasion du 400e anniversaire de sa fondation.

Le réaménagement du bassin de l'anse Brown a été inauguré il y a deux semaines et l'agora de la Pointe-à-Carcy le sera d'ici à quelques jours, a promis, hier, le ministre du Travail et du Développement économique du Canada, Jean-Pierre Blackburn. En tout, Ottawa a versé 45 millions de dollars pour livrer ces trois legs pour le 400e, en plus de dépenser 65 millions pour la programmation des festivités.

Des familles, des véliplanchistes, des joueurs de soccer et de volley-ball, des ornithologues, des flâneurs pourront fréquenter ce parc qui s'étend sur quatre millions de pieds carrés, une valeur de 30 millions de dollars, a souligné le maire de Québec, Régis Labeaume. Le parc réaménagé comprend, outre la plage qui a elle aussi été améliorée, des terrains pour jouer au volley-ball et au soccer, des jeux d'eau, des aires de protection et d'observation des oiseaux et une piste cyclable qui longe la rive et des sentiers pédestres.

Des bâtiments de services ont été construits pour « répondre aux besoins des utilisateurs » véliplanchistes et amateurs de voile, de même qu'un bâtiment administratif utilisable à l'année pour l'accueil et l'administration. Un espace de restauration est aussi prévu. L'accès au site sera gratuit. Les automobilistes devront payer pour utiliser le stationnement et des frais seront exigés pour les services d'entreposage d'équipement, de même que pour les écoles de voile, de planche à voile et de « kitesurf ».

Gestev

La gestion du site pour l'été 2008 a été confiée à la firme Gestev par l'entremise du Port de Québec, moyennant un déboursé de 500 000 $. Spécialisée dans la gestion d'événements, Gestev doit embaucher 15 personnes pour une période d'un an, pour offrir les services prévus à la baie de Beauport. « Gestev, il faut que ça progresse, ils font de l'excellent travail. Et le fait de ne pas avoir à embaucher de nouveaux employés à la Ville de Québec me souriait beaucoup », a commenté le maire Régis Labeaume.

Les plaisanciers qui souhaitent se baigner à la baie de Beauport devront patienter encore plusieurs années, a-t-on appris hier. Il faudra éliminer les rejets d'égouts pluviaux et sanitaires dans le fleuve par la construction de réservoirs de rétention comme ceux qui permettent d'assainir les eaux de la rivière Saint-Charles. Il faudra négocier des participations financières avec les gouvernements fédéral et provincial et ça prendra plusieurs années, prévient le vice-président du comité exécutif de la Ville, François Picard.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le mardi 10 juin 2008

Inauguration de la baie de Beauport : Gestev a un été pour faire ses preuves

Pierre-André Normandin, Le Soleil

Un été. C'est le temps que la firme Gestev aura pour prouver qu'elle peut gérer avec succès la baie de Beauport. Tout un défi en perspective, reconnaît l'entreprise, appelée à la rescousse en avril seulement et qui doit commencer ses activités le 21 juin.

«On leur fait confiance et on est sûrs que ça ne coûtera pas plus cher. Et je dois être honnête, l'idée de ne pas avoir plus d'employés à la Ville me souriait beaucoup», a déclaré le maire Régis Labeaume à l'inauguration officielle de l'endroit, hier. À noter, même si la baie de Beauport a été inaugurée hier, elle ne sera pas accessible avant le 21 juin. En effet, c'est seulement en avril que le Port de Québec en a confié la gestion à Gestev, sans appel d'offres. Trop tard pour ouvrir comme par le passé à la mi-mai.

«On ne voulait pas se tromper pour la première année (de la baie). On voulait avoir des professionnels pour faire la gérance. Il y a 50 millions $ ici, il faut être sûr que ça fonctionne bien», a indiqué Ross Gaudreault, président de l'Administration portuaire. Spécialisée dans l'organisation d'activités comme la course Red Bull Crashed Ice et les Fêtes de la Nouvelle-France — jusqu'en 2006 —, Gestev fait face à un important défi, reconnaît son président, Patrice Drouin. «C'est plus qu'un terrain de vacances, de jeux ou une base de plein air, c'est vraiment un endroit différent. C'est un centre récréonautique avec des activités autant publiques que payantes», a-t-il tenté de résumer.

Pour le lancement de la saison, 15 personnes travailleront à la gestion de la baie de Beauport. D'autres pourraient s'ajouter au cours de l'été avec l'ouverture d'un club-école de voile et d'un autre de surf cerf-volant. En plus de la plage et des aires de jeux, l'endroit devra également assurer le service de restauration. Et à l'ère postmalbouffe, le restaurant devra compter sur les services d'un chef qui préparera de la nourriture santé grâce à des produits québécois.

Facture plus élevée

La Ville versera un demi-million de dollars pour la gestion des lieux, mais il en coûtera bien plus cher, a reconnu M. Drouin. «Quand on dit qu'on veut avoir un site pleinement opérationnel avec toutes les activités possibles sur quatre saisons, ça ne coûte pas 500 000 $. Il y a quatre millions de pieds carrés à gérer, avec cinq bâtiments et une clientèle à développer», a indiqué le président de Gestev. En fait, la facture pourrait être de deux à trois fois plus importante. Le Port s'est engagé à couvrir la différence en 2008. Ensuite, la Ville devra voir. M. Drouin voit néanmoins un potentiel de rentabilité. Les entreprises pourront louer une partie du terrain pour leurs activités corporatives et la tenue de grands événements pourrait également gérer des profits, entrevoit le président de Gestev. L'accès aux lieux doit toutefois demeurer gratuit, même si la possibilité d'imposer éventuellement un droit d'entrée n'a pas été écartée.

LE DEVOIR.com

Isabelle Porter
Le 11 juin 2008

Un nouveau Rabaska ?

À Québec, le fleuve est de nouveau au coeur d'un conflit opposant développement économique et considérations environnementales

Québec -- Pour souligner le 400e anniversaire de Québec, le gouvernement fédéral et le Port ont aménagé trois grands sites afin de « redonner » un accès au fleuve à la population. Or des groupes de citoyens y voient une ruse pour dissimuler un vaste projet d'expansion du port.

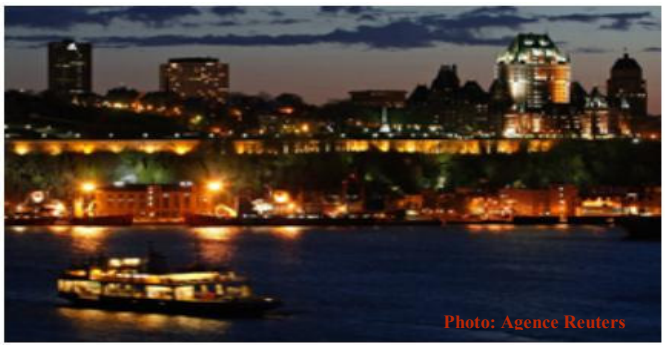

Le retour au fleuve est dans l'air du temps dans la capitale. Après deux siècles axés sur l'industrialisation du littoral, les deux ordres de gouvernement ont décidé de souffler dans une autre direction pour le 400e, misant sur la verdure, les pistes cyclables, les parcours ornithologiques et même l'entreposage de planches à voile.

Québec a investi pas moins de 70 millions de dollars dans sa promenade Samuel-de-Champlain, qui fait déjà le bonheur des cyclistes, entre les ponts et la vieille ville. Du côté du fédéral, plus de 40 millions de dollars ont été injectés dans le projet « À la rencontre des eaux et des hommes » dans la zone portuaire. Au terme d'un long processus, trois sites ont été réaménagés, dont la baie de Beauport qu'on inaugurait cette semaine.

Lundi matin, 10h30. Pendant qu'une poignée de kitesurfers bravent le vent près de la plage, le président du Port, Ross Gaudreault, invite les convives à admirer les installations de 18,3 millions de dollars: un bâtiment, des espaces de rangement pour les planches à voile, un restaurant, des sentiers, etc. Cela faisait plus de 20 ans que les amateurs de voile avaient conquis ce site inexploité par le Port et voilà que, pour le 400e, ce dernier acceptait de le léguer officiellement à la population. Un geste généreux pour des espaces précieux, de souligner M. Gaudreault. « Nous avons consacré plus de quatre millions de pieds carrés de terrain ici, à la baie de Beauport; c'est un gros cadeau! »

Et d'ajouter que ce projet fait bien la preuve que l'industrie et les activités nautiques et de plein-air peuvent cohabiter. « La baie de Beauport est un grand site récréonautique [...] mais c'est aussi un centre névralgique d'opérations pour le Port de Québec. [...] Il est important pour le Port de maintenir et d'encourager cette vocation portuaire, car le port rapporte! »

Dans la salle, Dany Martel, une adepte de la voile, accueille les nouveaux aménagements avec enthousiasme. Les travaux sont complétés et elle va enfin pouvoir regagner la belle plage d'un kilomètre, un site unique dans la région, où on peut même se baigner de façon sécuritaire la plupart du temps. « On nous a écoutés pour les installations. La structure pour recevoir les bateaux est énorme. On a des douches, des toilettes, ce qu'on n'avait pas avant. On est vraiment très satisfaits », explique cette représentante des usagers de la plage. Mais en même temps, Mme Martel est convaincue que le p.-d.g. essaie ainsi d'acheter la paix...

C'est qu'on souhaite que le port prenne de l'expansion juste à côté, dans la zone de vrac. Ce projet d'au moins 250 millions, dit-on, vise à accroître la capacité de manutention du port, qui connaît une croissance soutenue depuis quelques années. Une tendance qui risque de plafonner sans nouvelles infrastructures, plaide son président. Dany Martel est perplexe. « On est très ouverts à l'expansion économique, c'est certain, mais on se demande juste si c'est viable, un parc à côté d'un quai de 610 mètres dans le fleuve. C'est inquiétant. J'aimerais qu'il y ait des études. »

Interrogé à ce propos, le p.-d.g. se montre rassurant. « Ça ne peut pas nuire parce qu'on fait juste une expansion de deux quais. Vous ne le verrez même pas d'ici et on va doubler la grandeur de la plage », lance-t-il avant d'ajouter que les gens seront consultés mais qu'il attend avant de présenter son projet « correctement ».

L'Association des kitesurfers et véliplanchistes (AKVQ) est déjà mobilisée contre le projet. Sur son site Web, un montage photo illustre la baie de Beauport « avant » et ce qu'elle serait « après » le développement. Son président-fondateur, Yvon Lefebvre, est un ex-champion de planche à voile. Il suit le projet de près depuis des mois et, pour lui, il n'y a pas de doute: c'est tout simplement « désastreux ». « Ça obstrue complètement le panorama fluvial, ça diminue de près de la moitié la longueur de la plage, ça réduit de façon importante l'espace navigable. » On craint que les vents soient bloqués, que l'ensablement et l'envasement de la baie ne s'accélèrent.

Comme d'autres, M. Lefebvre se méfie de Ross Gaudreault lorsqu'il parle de consultation publique et craint un processus fantoche. Il souhaite que le fédéral ordonne une commission d'examen, dont l'influence serait au moins équivalente à celle des audiences du BAPE.

Pour l'instant, la baie de Beauport demeure un secret bien gardé à Québec. Sauf pour les sportifs qui y ont leurs habitudes, la plage était jusqu'à tout récemment méconnue et d'accès difficile. Or, lundi, le ministre fédéral Jean-Pierre Blackburn l'a décrite comme l'un des plus beaux sites du genre en Amérique du Nord. Un brin cynique, Dany Martel espère que les investissements du fédéral attireront beaucoup, beaucoup de promeneurs. « Je souhaite qu'il y ait du monde, qu'il y en ait tellement que ça devienne vraiment compliqué de faire son truc. »

LE DEVOIR.com

Le 11 juin 2008
Léonce Naud

Beauport : vers une symbiose entre Ville et Port ?

Commentaires à l'article d'Isabelle Porter *(sur site internet)*

Au début des années 80, une plage péninsulaire est apparue devant Beauport, résultat inattendu de remblaiements massifs dans le fleuve effectués par le port de Québec depuis les années soixante. En effet, le port souffre d'un manque chronique de terrains de vaste étendue et de surface plane. Il s'agit d'un « site plaisant mais contrariant pour le commerce et l'industrie » (Faucher, 1973). La géographie de Québec, ville acropole juchée sur ses falaises inexpugnables, est moins propice à l'armateur qu'à l'artilleur et à son canon.

Voilà pourquoi, depuis plus d'un siècle, les administrations portuaires successives n'ont de cesse d'augmenter leur domaine foncier aux dépens du domaine fluvial à grands renforts de fonds publics du *Dominion of Canada*. Or, depuis trois décennies, une plage apparue inopinément à l'extrémité de la vaste péninsule industrialo-portuaire de Beauport a été de plus en plus fréquentée à des fins récréatives par la population.

Conséquences économiques et sociales

La création par remblaiement dans le fleuve d'un prolongement industrialo-portuaire de plus d'un demi kilomètre, actuellement envisagé pour la moitié sud de la péninsule de Beauport, entraînera des effets négatifs irréversibles sur un site récréatif régional dont on achève le réaménagement au coût de 19 millions de dollars de fonds publics:

– Obstruction du panorama fluvial, l'élément d'attraction fondamental du site;
– Diminution de près de la moitié de la longueur de la plage et par conséquent de la capacité d'accueil du public en général;
– Réduction dramatique de la surface navigable près de la plage, laquelle compromettra sérieusement la pratique de la voile légère (catamarans, dériveurs, kitesurfs, planches à voile...);
– Juxtaposition contre nature du récréotourisme et de l'industriel portuaire lourd;
– Réduction de l'attractivité future du fleuve pour tout le secteur Est de la Capitale;
– Blocage de la croissance normale des activités récréotouristiques à cet endroit et effondrement correspondant des retombées économiques et sociales d'un équipement public aménagé à grands frais dont la Ville de Québec devra assumer l'entretien durant les 30 prochaines années.

Rappelons que Québec jouit de fort peu d'accès publics au fleuve dignes de ce nom, pour une ville touristique de son importance. Cette situation regrettable n'est pas sans entraîner de lourdes pénalités économiques. Quelques trottoirs, promenades ou quais ne permettent comme seule activité qu'une déambulation moutonnière ou la contemplation à bonne distance de ce bien public. Les nouveaux aménagements ne font en général pas exception à la règle: « Qu'ils regardent le fleuve tant qu'ils voudront...pourvu qu'ils nous laissent l'administrer et en profiter à notre guise ». Il serait donc contre-indiqué d'amputer sans plus de réflexion près de la moitié d'une plage régionale unique, alors qu'est censé progresser le « Retour au fleuve » maintes fois promis.

Recommandations au gouvernement du Québec

– Que le Gouvernement du Québec mandate un organisme, indépendant à la fois du Port et de la Ville, pour diffuser largement toute l'information pertinente, animer des débats publics puis tenir des audiences afin de susciter diverses propositions et solutions visant la coexistence des vocations portuaires et récréotouristiques sur la péninsule de Beauport, ainsi que l'intégration harmonieuse de ces activités dans le développement à long terme de la partie Est de la ville et de son littoral. L'organisme habilité ne devrait pas exclure à priori la possibilité que le scénario le plus désirable pour la prospérité à long terme de la ville et de sa population consisterait à limiter les activités portuaires aux terrains actuellement utilisés à ces fins;

– Que l'organisme habilité procède à une évaluation comparative des retombées économiques d'investissements d'une part en récréotourisme, d'autre part en manutention de vrac, le tout avant de recommander quoi que ce soit. En matière d'infrastructures, il faut investir là où les retombées économiques et sociales seront les plus élevées compte tenu des investissements consentis. Rappelons ici un principe d'économique, à savoir que la rentabilité d'un investissement dépend de l'allocation la plus efficace possible de ressources rares ou désirées entre différents groupes concurrents d'usagers;

– Que les retombées économiques fréquemment évoquées par l'Administration portuaire fassent l'objet d'un examen indépendant, compte tenu des chiffres fortement à la baisse provenant du « Portrait du transport des marchandises, Régions administratives de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale » (2006), étude commandée par les Conférences régionales des élus de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches;

– Que le gouvernement revisite des sites potentiels de développement d'activités portuaires lourdes telles la manutention de vrac sur le Saint-Laurent, c'est-à-dire ailleurs que dans le secteur patrimonial et touristique de Québec (ex. Gros-Cacouna, Port-Cartier, Sept-Îles...), de sorte à conforter la compétitivité de l'ensemble de l'axe maritime Saint-Laurent – Grands lacs et à maximiser l'efficacité de l'activité portuaire dans l'ensemble du Québec, y compris en région;

– Enfin, dans le but de réduire la pression exercée par la croissance continue de la demande de transbordement de divers vracs sur les rivages étroits et densément peuplés de Québec, que le gouvernement propose à l'administration fédérale d'examiner la possibilité de fusionner certaines ou encore la totalité des administrations portuaires au Québec sous la dénomination « Ports du Québec », tout comme il vient de le faire en Colombie-Britannique en fusionnant les ports de Fraser River, de North Fraser et de Vancouver, regroupés en une seule administration portuaire depuis le 1er janvier 2008.

le journal de québec
journaldequebec.com

Jean-Jacques Samson
Le 11 juin 2008

La métamorphose de Québec

Les Québécois ont reçu en cadeau un véritable Québec-Plage, de mille lieux supérieur à Paris-Plage, parce que ce n'est pas seulement un décor de théâtre qui a été aménagé à la Baie de Beauport mais un véritable parc récréo-nautique très complet, en pleine ville, dont toutes les générations qui suivent pourront aussi profiter pleinement.

Et imaginez dans quelques années toutes proches quand on pourra s'y baigner en toute sécurité puisque la qualité de l'eau, déjà propre pour la baignade, y sera garantie en tout temps. Le tout gratuitement en plus. Ajoutez à ce site la Pointe-à-Carcy, l'Anse Brown, l'Agora, la Promenade Samuel de Champlain et le projet de la Commission de la Capitale de faire revivre la plage de l'Anse-au-Foulon, nous commençons à réaliser à quel point le 400e anniversaire de la ville aura profité aux Québécois. Le 300e nous avait procuré les Plaines d'Abraham, le 400e nous aura valu encore plus, globalement.

Le port de Québec qui a eu pendant longtemps bien mavaise réputation dans certains milieux à Québec est devenu, avec le gouvernement fédéral, l'un des principaux acteurs du *face lift* de Québec dont nous sommes témoins présentement. (…)

La semaine derrnière, le maire Labeaume et les représentants des gouvernements ont d'autre part présenté à la population la nouvelle rivière Saint-Charles, dont les berges ont été renaturalisées, sur les bords de laquelle on peut marcher, s'y reposer tout simplement à l'ombre d'un arbre avec un bon livre ou même y louer un canot pour une petite excursion. En pleine ville !

De précieux atouts

Beaucoup de choses ont été pensées, planifiées et exécutées à Québec, avec des centaines de millions $ de fonds publics, dont nous voyons maintenant les résultats simultanément en 2008. (…) La qualité de vie à Québec n'aura jamais été aussi belle. Cette carte d'atout est précieuse. La population locale est la première à en bénéficier, bien sûr. Les industries du tourisme récréatif et du tourisme d'affaires (congrès) feront aussi miroiter cet avantage dans leur démarchage pour attirer des visiteurs. (…)

Québec, ville du patrimoine, offrait déjà la possibilité de skier à vingt minutes de son centre-ville. Elle aura désormais à sa porte l'un des plus beaux parcs récréo-nautiques en Amérique où tous les sports nautiques pourront être pratiqués; elle est traversée par une rivière sur laquelle flottent nonchalamment des canards sauvages et tous ses habitants peuvent aller fredonner en rêvant « *Quand les bateaux s'en vont* », sur les berges du Saint-Laurent pendant les manoeuvres de départ des plus beaux paquebots du monde. Combien de villes dans le monde ont autant à offrir ?

Jean Lacoursière
Le 17 juin 2008

La métamorphose de Québec

(À J.-Jacques Samson)

Je désire vous féliciter pour votre article « La métamorphose de Québec ». Vous êtes à ma connaissance le premier éditorialiste ou chroniqueur de Québec osant dire que la beauté et la qualité de vie d'une ville sont importantes pour sa prospérité. J'irai plus loin en affirmant qu'un littoral moche nuit à la prospérité d'une ville comme Québec.

Vous et moi avons encore du chemin à faire avant d'être d'accord sur le genre de statue à ériger pour Ross Gaudreault. Je suis les agissements du Port depuis assez longtemps pour penser que le ***face lift*** des berges de Québec en cours survient malgré le Port de Québec. Comme vous l'écrivez, le Port est un acteur : le réalisateur est à Ottawa. Les scénaristes sont les citoyens de Québec, ceux qu'on appelle parfois les « maudits groupes de pression ». Le budget vient de nos poches à vous et à moi.

Photo Le JOURNAL

Le dé-bétonnage des berges de la St-Charles fait partie de la métamorphose de Québec.

La grande majorité des réalisations auxquelles vous faites allusion dans votre article furent au début des projets de citoyens davantage intéressés à améliorer leur ville qu'à regarder la télé câblée. Les installations permanentes à la baie de Beauport, le dé-bétonnage des berges de la Saint-Charles et la conservation de l'Agora (« Qui suis-je pour m'opposer à la décision d'un ministre? » - R. Gaudreault) sont tous à l'origine des idées portées par les citoyens, puis ultérieurement par les politiciens.

Vous trouverez peut-être ma comparaison boiteuse, mais accorder autant de crédit à Ross Gaudreault me rappelle l'affirmation de Hillary Clinton : le mouvement des libertés civiles durant les années soixante était l'œuvre de bien braves gens, mais il aura fallu un politicien, en l'occurrence L. B. Johnson, pour changer le cours des choses. Ce n'est pas faux, mais cette rhétorique suggère une paternité biologique alors qu'il s'agit plutôt d'une adoption.

Vous avez donc intérêt à considérer ce que disent certains groupes de pression, beaucoup d'entre eux n'ayant pas d'intérêt autre que la prospérité et la beauté de leur ville. Les meilleures idées viennent la plupart du temps de la base. Exemple : une plage au bassin Louise. La volonté de la CCN (pas celle des citoyens) de ranimer la plage de l'Anse-au-Foulon a de quoi étonner vu l'existence depuis des décennies d'un projet de plage rassembleur au bassin Louise. L'Anse-au-Foulon est éloignée du quartier touristique, l'espace au pied de la falaise y est plutôt restreint et le courant du fleuve y est fort. Cette idée doit faire le bonheur de Ross, lui qui tient à un stationnement privé pour quillards aux deux tiers vide et en plein centre-ville.

[MédiaMatinQuébec]

LE 23 JUIN 2008

Baignade

Amyot préfère le bassin Louise

PIERRE O. NADEAU

Jacques Amyot: « Si cet endroit était ouvert au public, il deviendrait encore plus populaire que la plage du Foulon à son époque. »

Photo - Jean-Claude Tremblay

Le légendaire nageur Jacques Amyot et des élus n'ont pas craint de se mouiller, hier, pour faire avancer le projet de baignade publique dans le bassin Louise.

La traversée du cours d'eau, derrière le Marché du Vieux-Port, représentait de toute évidence un jeu d'enfant pour le champion nageur qui, à 83 ans, continue de s'illustrer dans des compétitions professionnelles. Les députées Agnès Maltais et Christiane Gagnon ont également pris part à la « baignade pacifique » organisée par la Société des gens de baignade.

Depuis 15 ans, l'organisme réclame un réaménagement qui permettrait qu'une partie de ce plan d'eau urbain soit ouverte à tous durant l'été, que ce soit pour la baignade ou la pratique du canot, du kayak et du pédalo, avec l'aménagement d'une plage.

« On ne veut pas faire sortir les bateaux, on veut juste faire entrer le monde », a lancé la députée Agnès Maltais. « La balle est dans le camp du gouvernement fédéral » a enchéri sa collègue Christiane Gagnon. Le projet prévoit le déplacement de la marina, sans perte d'espaces pour les plaisanciers, a fait savoir Léonce Naud, président de la Société des gens de baignade.

Ce dernier a aussi insisté que ce plan d'eau ne représente aucun danger pour la baignade. « Tous les tests le confirment; dans le cas contraire, on ne se battrait pas pour la cause », a-t-il dit au MédiaMatinQuébec.

PHOTO JEAN-CLAUDE TREMBLAY

Les députées Agnès Maltais et Christiane Gagnon se sont offert une baignade, hier, dans le bassin Louise, en souhaitant que la population pourra bientôt en profiter à son tour.

L'eau est chaude

Par ailleurs, avant de s'élancer dans le fleuve, Jacques Amyot a rassuré ses téméraires du jour en leur expliquant que, contrairement à la croyance populaire, en été, l'eau du fleuve Saint-Laurent est chaude. « Présentement, elle est à 70 °F; au milieu de l'été, elle grimpera à 80 °F. » Le spécialiste a ajouté que lorsqu'il a réussi ses exploits du tour de l'île d'Orléans à la nage et son trajet Sainte-Anne-de-Beaupré-Québec, il avait choisi septembre, car l'eau trop chaude de l'été lui aurait réclamé un effort supplémentaire.

[Le bassin Louise, plus sécuritaire que le Foulon]

Celui qui a été le premier nageur canadien à avoir réussi la traversée de la Manche considère le site proposé dans le bassin Louise nettement plus sécuritaire que la plage du Foulon. Il y avait travaillé comme sauveteur durant les années 40 et avait fait une vingtaine de sauvetages en deux ans. « Ce secteur était dangereux en raison de ses fosses qui ont englouti plusieurs baigneurs. On ne retrouve pas de ces fosses dans le bassin Louise, où il n'y a ni marées ni courants forts. »

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 23 juin 2008
Patricia Cloutier

Bassin Louise : on nage encore pour la plage

Rejeté par la Société du 400e, le projet de plage publique au bassin Louise survit. Parce qu'une poignée de gens et quelques élus persistent à croire que la population du centre-ville mérite d'avoir accès à cet endroit pour se baigner.

« Les plaines d'Abraham, ça a pris 25 ans », réplique Léonce Naud, président de la Société des Gens de Baignade, quand on lui fait remarquer que ça fait déjà 13 ans qu'il mène le même combat, sans succès. « On rencontre la même résistance qu'au début, quand on voulait revitaliser la rivière Saint-Charles! » compare Agnès Maltais, députée de Taschereau, sympathique à la cause depuis six ans.

Jacques Amyot, nageur de Québec aujourd'hui âgé de 83 ans, a plongé le premier pour une traversée d'honneur du bassin Louise.

Hier, une trentaine de personnes ont enfilé leur maillot de bain pour une trempette dans l'eau du bassin Louise, qui sert de manifestation annuelle à la Société des Gens de Baignade. Jacques Amyot, célèbre nageur de Québec aujourd'hui âgé de 83 ans, a plongé le premier pour une traversée d'honneur.

« Ici, ce n'est pas comme dans le fleuve, il n'y a pas de courant, pas de marées. Ce serait parfait pour que les familles viennent se baigner », commente-t-il.

Si la plage voit le jour, elle portera son nom. Parce qu'il a été le premier à réussir la traversée du lac Saint-Jean, en 1955, et le premier Canadien à effectuer la traversée de la Manche, entre l'Angleterre et la France, en 1956. Tout ce que M. Amyot espère, c'est de voir le projet se concrétiser de son vivant.

Complémentaire

Le Port de Québec refuse de céder aux pressions de la Société des Gens de Baignade. Le pdg, Ross Gaudreault, lui sert l'argument qu'une plage vient tout juste d'être inaugurée à la baie de Beauport. « Mais c'est un endroit venteux, plus propice aux sports nautiques, à la voile. Et ça prend une auto pour s'y rendre », conteste Christiane Gagnon, députée du Bloc québécois.

Léonce Naud est conscient qu'en cette année de 400e, le gouvernement canadien a fait des efforts pour redonner aux citoyens un accès au fleuve, avec l'aménagement de la promenade Samuel-De-Champlain, de l'agora de la Pointe-à-Carcy et de la baie de Beauport. « Mais notre projet est complémentaire à tout ça! Il permettrait d'avoir une vraie plage en ville. Ça bouclerait la boucle! », lance-t-il, enthousiaste.

Rappelons que le projet, dont la réalisation est évaluée à 30 millions $, propose de scinder le bassin Louise en deux par un terre-plein. D'un côté, l'eau du fleuve serait filtrée et une plage pouvant accueillir 6000 personnes serait aménagée. De l'autre, la marina actuelle pourrait continuer d'exister. Notons que l'aménagement récent d'Espace 400e au bassin Louise ne nuit pas à une plage future, parce que l'espace visé se situe plus à l'ouest, derrière le marché du Vieux-Port.

L'horizon du fleuve S'ÉLARGIT

Le Soleil, 3/07/08
P. X21.

Samuel Auger
sauger@lesoleil.com

Un des plus grands alliés économiques de Québec depuis 400 ans a un avenir prometteur devant lui. À en croire le réputé capitaine Yvan Desgagnés, le transport maritime aura la belle part du jeu dans les prochaines années, alors que le port de Québec parviendra difficilement à lui seul à contenir la demande mondiale.

«Il y a un renouvellement du domaine maritime extraordinaire», soutient ce capitaine à la retraite, toujours actif dans le milieu portuaire québécois. «C'est extraordinaire la demande et la fluctuation à travers le monde. Quand la Chine commande du charbon, ils commandent 100 millions de tonnes de charbon. Ils prennent pratiquement possession de toute la flotte du canal de Panama. Ça se reflète en descendant sur les autres navires et ça crée un achalandage dans les ports comme Québec», explique ce dernier.

«Avec le nouvel accès aux fleuves pour les citoyens et les touristes, le prix de l'énergie, c'est un marché qui va devenir de plus en plus intéressant pour les entreprises», analyse Christian Goulet, président de la Chambre de commerce de Québec. «C'est vrai qu'il y a eu un creux il y a quelques années, mais en ce moment, on sent une vraie effervescence», ajoute-t-il.

Outre le tonnage record année après année, les installations portuaires de Québec seront les premières bénéficiaires de la flambée du prix de l'essence. Le transport maritime devient une alternative économique et plus écologique au transport routier. On assiste même au retour à la mode du cabotage, lorsque les charges des camions empruntent la voie des bateaux pour longer les côtes. «Ce ne sera plus jamais le cabotage comme avant. Ce que j'entrevois ici, éventuellement, ce sont des navires qui vont faire Baie-Comeau, Sept-Îles, Montréal et Québec pour transporter des camions. Je suis sûr d'une chose, c'est que les camions vont être enlevés de la route», prédit Yvan Desgagnés.

Une navigation accrue qui risque fort bien de rendre un peu trop agitées les eaux portuaires. Le port de Québec prévoit bien un agrandissement et l'ajout de deux quais. Mais l'activité économique pourrait-elle plafonner? «C'est ça le problème à Québec. Après ça (l'expansion), il y a vraiment plus de place.»

UN SUPERPORT?

L'homme des mers croit que le salut du fleuve passera par la construction d'un superport. «Avec Montréal, Québec et Trois-Rivières, il va falloir se mettre ensemble pour trouver un endroit spécifique pour construire un immense port à conteneurs. C'est ce qui se fait aux États-Unis : les ports se mettent ensemble, se trouvent un endroit et construisent des superports.»

Tout en reconnaissant «que les capacités du système maritime québécois sont globalement sous-utilisées», la ministre des Transports Julie Boulet n'entend pas suivre l'exemple américain. «La construction de superports n'est pas à l'ordre du jour en raison de la disponibilité d'espaces pouvant, à court et moyen terme, faire face à l'augmentation de trafic, qu'il s'agisse de vrac à Québec ou de conteneurs à Montréal», a-t-elle indiqué par écrit au *Soleil*. «Les autres ports du Québec occupent chacun une niche particulière. Les efforts devraient être mis dans la complémentarité entre les principaux ports commerciaux existants.»

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 18 juillet 2008
Pierre-André Normandin

Plage au bassin Louise : le projet loin d'être à l'eau

Chaque année depuis 1996, des baigneurs font une saucette dans les eaux du bassin Louise, au pied des silos de la Bunge, pour manifester en faveur de la création d'une plage urbaine. Le projet évalué à 30 millions $ a toutefois toujours reçu un accueil plutôt froid du propriétaire des terrains, LE Port de Québec, qui refuse de se jeter à l'eau. Mais voilà que le projet refait surface en plein coeur du 400e alors qu'un « débat » doit avoir lieu dimanche, animé par FrançoisE Guénette, journaliste à Radio-Canada. Seul problème, aucun opposant ne sera sur place pour défendre ce point de vue.

Jacques Amyot

Pendant que des dizaines de milliers de personnes s'entasseront sur les plaines d'Abraham pour voir Paul McCartney, les partisans du projet de plage présenteront leur point de vue en présence du conseiller municipal Jacques Joli-Coeur. La Société des Gens de Baignade voudrait scinder le bassin en deux pour y aménager un parc-plage, baptisé en l'honneur du nageur de longue distance Jacques Amyot. L'homme ayant multiplié les traversées épiques du lac Saint-Jean à la Manche entre la Grande-Bretagne et la France est d'ailleurs de presque toutes les saucettes annuelles dans le Vieux-Port.

haque année depuis 1996, des baigneurs font une saucette dans les eaux u bassin Louise. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Même s'il sera sur place en journée pour le départ du voilier français Belem, Régis Labeaume ne devrait pas participer au débat puisqu'il doit s'entretenir au même moment avec l'ex-Beatle Paul McCartney. Reste que son attaché de presse, Paul-Christian Nolin, confirme l'intérêt du maire au projet. La défunte mairesse Andrée P. Boucher aussi s'était montrée favorable à l'idée de voir une plage au bassin Louise. À son avis, il fallait toutefois trouver comment « arrimer les rêves de citoyens aux moyens de la Ville ».

Maire de Québec pendant 16 ans, Jean-Paul L'Allier privilégiait davantage la baie de Beauport pour donner un accès direct au fleuve. Maintenant que l'endroit a été rénové pour le 400e, l'après-2008 appartient-il au bassin Louise?

The Gazette

Le 21 juillet 2008
Michelle Lalonde

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE BAIGNADE

The proposed Jacques Amyot Beach would convert half Quebec City's Louise Basin into a swimming and recreation area surrounded by sandy beach.

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE BAIGNADE is not worried that its proposed Quebec City project has not yet been okayed. It says the idea is too good and too popular to fade away

A beach plan worth diving into

By the time you read this, I will have joined the thousands of Montrealers heading up Highway 20 to Quebec City to check out the capital's 400th-anniversary celebrations this summer. By all accounts, the city has been spruced up quite impressively for the occasion. I'm looking forward to showing off our beautiful capital to some friends from Alberta and Switzerland.

With gas prices climbing ever upward, a lot more of us Montrealers will probably be choosing Quebec City as a holiday destination in summers to come. The fuel crisis isn't all bad. Besides the obvious environmental benefits, high gas prices are forcing people all over the world to take a closer look at the treasures in their own backyards, and Quebec City is definitely one of ours. It's got an exciting history, fabulous architecture, walkable streets and great cafés and restaurants.

But as much as I love exploring cities in good weather, I also crave the classic summer pleasures of lying on a sandy beach with the sun on my back and swimming in open water. Imagine if Quebec City could offer all that, too?

A pro-beach group in Quebec City called La Société des Gens de Baignade has been dreaming of just that for many years now. In fact, the group has done much more than dream. For years, its members have been lobbying, writing letters and making speeches at meetings. They've also been organizing what they call "splashes" several times a summer, where local celebrities and other beach enthusiasts go down to the wharf at the Louise Basin, a few steps from the old city, and jump right in for a swim.

More recently, the group has presented a serious proposal for a public beach and park at the site and has persuaded a lot of well-placed people that this crazy idea really could and should become a reality. At last count, La Société said the downtown beach project had the support of Quebec City's Renouveau municipal du Québec, the majority of elected officials of the borough of La Cité (where the new beach would be located), the member of Parliament for the federal riding concerned (Christiane Gagnon) and the member of the National Assembly for Taschereau riding (Agnès Maltais).

The project has been dubbed Jacques Amyot Park and Beach, after one of Quebec's most celebrated long-distance swimmers. Amyot was famous for swimming in open water - he was the first to cross Lac St. Jean, back in 1954 - and he is a big fan of the idea of accessible waterfronts.

Cities around the world are reclaiming their waterfronts. Over the past 30 years or so, greater environmental awareness has led to strict water-pollution laws, better sewer systems and water-treatment processes that have massively improved the quality of water in our lakes and rivers. The waters that flow through and around our cities, Montreal included, are no longer sewers. Some citizens believe the next step in the process should be the creation, or in many cases re-creation, of public beaches.

There is no better way to keep authorities focussed on the health of our waterways than to open up public docks and beaches to swimming. If cities have to post "Beach closed" signs every time water quality falls below cleanliness levels for safe swimming, they'll work hard to test regularly and keep the water clean.

Back in 1990, Montreal opened its own central, man-made beach and small lake on Île Notre Dame. Doré Beach (as it's known by those who remember that it was former Mayor Jean Doré who made it happen) or Jean Drapeau Park Beach (as it is officially named) has been a resounding success. It cost $8 million to build. Admission fees now cover its maintenance costs. The beach is packed on every sunny day it's open with families, elderly couples, teens, day camp kids and even downtown workers on their lunch breaks, all very pleased not to have to drive long distances to get a little sand and sun.

The Jacques Amyot Beach would be a lot like Doré Beach, although closer to the city core and a little bigger. It is well placed to become a popular attraction: It's on the regional bike path, in a historical district that attracts tourists, beside a public market and handy to public transit. The plan would be to separate off about half of what is now a little-used part of the Louise Basin and turn it into a public swimming and recreation area surrounded by a sandy beach. Since the basin and surrounding lands are federal public property, there is a good argument to be made that the site should be used for something beneficial to the general public and a little less elitist than private yacht parking.

The park and beach would be a year-round recreational centre for locals and tourists. The basin is large enough to accommodate a shallow area for kids and recreational swimmers, a deeper area for professional swimmers to train and still have room for rowing, canoeing, kayaking and even underwater diving. In winter, there could be skating and ice-fishing.

So what is the hold-up, I asked Léonce Naud, president of the Société des Gens de Baignade. Is it the money? He doesn't think so. Preliminary estimates are that the project would cost about $20 million. This is a drop in the bucket compared with the hundreds of millions of dollars spent by the three levels of government in the run-up to the 400th anniversary. Naud said there is political resistance to the idea at the port authority, and he believes it might take another year or two to wear down this resistance. But Naud believes the idea is too good, and too popular, to die on the drawing board. He says it's only a matter of time.

But rather than just hope and wait, I suggest it might be in our own best holiday interests as Montrealers to lend our voices to this growing chorus demanding a public beach in downtown Quebec City. This is a brilliant idea whose time has come. A public beach is the one thing the capital lacks if it is to become the perfect summertime destination for Montrealers and other fun-seeking tourists from the rest of Canada and around the world.

For more information on this project, go to www.gensdebaignade.org

mlalonde@thegazette.canwest.com

Louise Caroline Alberta, princesse d'Angleterre (1848-1939)

Le bassin *Louise*

Photo ajoutée à la Revue de Presse.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 24 juillet 2008
Yvan Robitaille
Accès Saint-Laurent Beauport

Pensez au littoral à l'est de Québec

Monsieur le maire, pensez au littoral à l'est de votre ville! Comme tous les citoyens ayant pu déambuler le long de la promenade Samuel-De Champlain le 24 juin, nous avons été émerveillés par la beauté et l'efficace sobriété de cet aménagement. Bravo aux promoteurs, concepteurs et à la Commission de la Capitale nationale (CCNQ), qui ont réussi cet aménagement dans les délais et à l'intérieur des budgets octroyés. Il nous semble, à première vue, que l'on ait réussi l'impossible, soit de faire cohabiter automobilistes, cyclistes, patineurs et piétons le long d'un littoral parsemé de haltes entrecoupées d'oeuvres d'art renversantes par leur beauté esthétique et leur intégration à l'ensemble. L'objectif de redonner le contact visuel au fleuve est largement atteint.

Lors de l'inauguration de la promenade, vous avez dit qu'il serait opportun de poursuivre le travail vers l'est en raccordant la promenade Samuel-De Champlain aux legs du gouvernement fédéral de l'anse Brown et de la Pointe-à-Carcy. Vous songez en faire le legs de la Ville de Québec à la population pour le 400e. Vous avez même laissé entendre qu'il serait possible de relier le tout à la plage Jacques-Cartier et au Parc nautique de Cap-Rouge vers l'ouest. Nous en sommes fort aise.

Ouvrir un accès à la Baie de Beauport
Nous aimerions cependant attirer votre attention sur un autre secteur de votre ville où il serait important et opportun de se pencher avant le 500e anniversaire de Québec : le secteur est. Le gouvernement fédéral a laissé dans ce secteur un aménagement beau et fonctionnel à la Baie de Beauport. Cette plage, où l'on peut pratiquer sports véliques, baignade (on l'espère bientôt), observation d'oiseaux et autres activités hivernales, n'est malheureusement pas raccordée à la population; les gens de Limoilou,

Maizeret et Beauport n'ont pas un accès facile à l'eau.
En un premier temps, il est impératif d'ouvrir un accès à la baie de Beauport par la rue d'Estimauville. Les citoyens de ce secteur y seraient gagnants et même le Port de Québec y trouverait son compte, tant au niveau de la logistique du transport qu'en sécurité. Ce serait un moyen de revitaliser d'Estimauville et le boulevard Sainte-Anne vers la chute Montmorency. Cette zone, et les gens qui l'habitent, en auraient bien besoin, coupés qu'ils sont de leur fleuve depuis plus de 40 ans. Parlez-en au président de la CCNQ, monsieur Jacques Langlois. Il connaît ce dossier et nous sommes convaincus que des membres de son équipe ont déjà planché sur des scénarios réalisables.

N'oublions pas non plus le spectaculaire projet de plage au bassin Louise. Piloté par la Société des gens de baignade depuis plus de dix ans, ce projet fut une promesse du gouvernement fédéral en 1981 et il fait l'unanimité dans la Basse-ville. Il est impératif que de tels travaux soient amorcés incessamment afin que les gens des secteurs Basse-ville, Maizeret et Beauport aient eux aussi accès au fleuve et cessent de regarder avec envie les aménagements réalisés dans les secteurs Ville de Québec, Sillery, Sainte-Foy et Cap-Rouge.

[MédiaMatinQuébec]

Éric Thibault Le 31 juillet 2008

Des réservoirs jugés dangereux!

Photo - Benoit Gariépy

Bien que mineur, l'incendie du 19 décembre dans les installations d'IMTT-Québec, où s'est dégagé un épais nuage de fumée nécessitant la fermeture temporaire de l'autoroute Dufferin-Montmorency et l'évacuation des installations de la défenderesse et de deux compagnies voisines, illustre « les risques de danger de préjudice sérieux et irréparable pour l'environnement et les activités humaines situées à proximité des réservoirs », selon le ministère.

Le ministère québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) s'adresse à la Cour supérieure pour que l'entreprise IMTT-Québec cesse d'utiliser sept réservoirs d'une capacité totale de 107 000 kilolitres de produits pétroliers, dans le port de Québec, parce que leur construction a échappé à la procédure provinciale d'évaluation de ses impacts environnementaux. Le Procureur général du Québec, au nom du ministère, réclame ainsi l'émission d'une injonction afin qu'IMTT-Québec se soumette à la Loi sur la qualité de l'environnement et suspende l'utilisation de ses nouveaux réservoirs, jusqu'à ce que le gouvernement termine l'étude du dossier et lui émette un certificat d'autorisation. La cause sera entendue devant le tribunal, à la fin août.

Dans sa requête déposée au palais de justice de Québec, le MDDEP plaide l'intérêt public, puisque « l'installation et l'exploitation de ces réservoirs pourraient être la cause d'un préjudice sérieux et irréparable ». Il précise que ces « nouveaux réservoirs érigés par la défenderesse sont localisés près du fleuve Saint-Laurent, de secteurs résidentiels, d'un réseau routier, de la plage de Beauport, d'un parc (Domaine Maizerets) et que l'exploitation de ces réservoirs est susceptible d'avoir des conséquences sur l'environnement, ainsi que sur la sécurité des résidents et des personnes qui circulent sur le territoire avoisinant les lieux où sont installés les réservoirs. »

Entreprise de compétence fédérale

De son côté, IMTT-Québec s'est défendue devant les représentants et les inspecteurs du ministère que la construction de ses réservoirs – entreprise à la fin 2006, terminée entre l'automne 2007 et l'été 2008, et servant à l'entreposage de carburant pour avion (*jet fuel*), de naphta de pétrole, de gazoline et de méthanol, selon la requête – avait été approuvée en vertu des mécanismes prévus à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale.

La direction de l'entreprise soutient qu'elle n'est pas soumise à la réglementation provinciale, étant « une entreprise fédérale » dont les installations sont situées « sur un terrain appartenant à la Couronne fédérale agissant par l'entremise de l'Administration portuaire de Québec qui, seule, aurait compétence sur son site et l'exploitation de celui-ci ».

Ces arguments sont contestés par Québec, qui précise que depuis 1976, elle a émis différents certificats d'autorisation à la défenderesse en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement. De plus, l'Entente de collaboration Canada-Québec en matière d'évaluation environnementale, signée en 2004 entre les gouvernements fédéral et provincial, prévoit qu'ils doivent assumer ces responsabilités « de façon coopérative », comme ce fut notamment le cas dans le dossier du projet de terminal méthanier Rabaska, d'après la requête.

Le ministère argue que la défenderese a notamment éludé la réalisation d'une étude d'impact détaillant ses activités d'entreposage et la nature des produits, l'analyse des risques et des conséquences d'accidents potentiels, un plan d'urgence, de surveillance et de suivi environnemental. Sans compter la possibilité que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) puisse la convoquer pour expliquer les éléments de son projet à la population.

Québec Hebdo

Le 5 août 2008

Québec aura-t-elle son Paris-plage?

par Éric Boucher

(Photo courtoisie: Plam de Québec)

« Tous les commerçants louent la manne qu'entraîne espace 400e cette année. Notre projet avec possiblement 5000 personnes par jour, si on se fie aux statistiques de la plage Doré,pourrait rendre cette manne permanente pour les commerces environnants. » – Jimmy Royer, membre de la SGB.

Québec aura-t-elle son Paris-plage?

La société du 400e organisait le 20 juillet dernier un premier débat public sur Québec-Plage. Le projet d'emménager une immense piscine bordée d'une plage sur la moitié de la superficie du bassin Louise ne date pas d'hier. Il est ironique de constater que la dernière fois où le projet a bénéficié d'une telle visibilité c'était lors des fêtes de Québec 84 alors que le magazine officiel de l'évènement en faisait l'annonce. Sera-t-il relégué aux oubliettes à la fin des festivités pour 25 années encore?

Le gouvernement fédéral s'était déjà engagé en 1981 à présenter un plan d'aménagement qui redonnerait une partie du bassin Louise au public. La ville de Québec aussi, en 1982. Aujourd'hui le projet de parc-plage Jacques-Amyot est porté par La Société des Gens de Baignade (SGB). L'action la plus médiatisée du regroupement de citoyens pour la cause est la tenue d'une saucette annuelle dans le bassin Louise. « On veut redonner le plaisir de l'eau aux gens des quartiers centraux qui en sont privés depuis 200 ans et nous avons la chance d'avoir un lac au centre-ville pour ce faire », estime Léonce Naud, président de la SGB.

L'organisme souhaite transformer la portion ouest du bassin Louise en une immense piscine de 35 000 mètres carrés (l'équivalent de 15 piscines olympiques) puisant son eau, préalablement traitée par un système de filtre au sable, du fleuve. Semblable à la plage Doré de Montréal, le bassin, complètement coupé de la marina, serait bordé d'une plage et d'un écrin de verdure avec des zones de baignade pour les enfants, de natation, de canotage, voire même de plongée sous-marine.

Pas un sou de la ville

Le projet reçoit de plus en plus d'appuis d'élus dont ceux des députés fédéraux et provinciaux ainsi que des conseillers municipaux du secteur.

L'organisme en évalue le coût à environ 20M$. La SGB souhaite maintenant que le maire Labeaume donne son appui officiel au projet. « La ville a tout à gagner, estime M. Naud. Elle n'aurait pas à engager un sou: le bassin est entièrement situé en territoire fédéral. Ce serait l'affaire d'une Société d'État – à créer – semblable à la Commission des champs de bataille nationaux qui gère les plaines d'Abraham. « La zone ne serait alors plus administrée par le Port de Québec ou assujettie à la Loi maritime du Canada. Il existe un précédent: dans les années 80, le secteur fut confié à la Société immobilière du Canada – Vieux-Port de Québec Inc. en vue de son complet réaménagement ».

Pour le président du Club Nautique du Vieux-Port de Québec, Alphonse Lévesque, le projet tel qu'il est présenté aurait trop d'impact sur les activités de la marina. La SGB soutient pourtant que malgré l'amputation de près de moitié de la taille du bassin Louise, il n'y aurait pas de perte d'emplacements pour la marina par un réaménagement judicieux des espaces pour les bateaux. « Je les défie de manœuvrer mon bateau dans l'espace qu'ils nous allouent si on conserve le même nombre d'emplacements! », affirme-t-il. Pour conserver des tailles d'emplacement raisonnables et que les manœuvres demeurent sécuritaires, M. Lévesque estime qu'il faudrait réduire de 450 à 250 le nombre d'espaces des quais. « Où enverra-t-on les 200 membres et leurs bateaux qui devront être déplacés? Les marinas de la région sont déjà toutes remplies et refusent de nouveaux membres! »

Investissement ou dépense?

La marina qui utilise actuellement 75% de la superficie du bassin Louise accueille également de 1000 à 1500 bateaux-visiteurs par année. Du petit quillard au méga-yacht. « Ces gens dépensent beaucoup d'argent dans les commerces et restaurants du secteur, ajoute M. Lévesque. Ce vide ne serait pas comblé par une clientèle de plage « à glacière ». De plus, « la marina ne pourrait plus accueillir des événements majeurs tels la Transat Québec Saint-Malo de cet été. Ces évènements ont des répercussions économiques qui dépassent de beaucoup les frontières du Vieux-Port. »

M. Lévesque estime également que le fond du bassin a servi à toutes sortes d'industries jusqu'à la fin des années 70. « On y a très certainement rejeté des tonnes et des tonnes de polluants et métaux lourds. Personnellement, je ne m'y baignerais pour rien au monde », affirme-t-il. Environnement Canada a pourtant déjà effectué une étude sur le fond du bassin et statuait que « bien que la contamination en métaux lourds soit légèrement supérieure au seuil d'effets néfastes (SEN), elle demeure inférieure aux critères de restauration établis pour le milieu terrestre » et qu'une des options consisterait à recouvrir les sédiments contaminés à l'aide d'une membrane géotextile; scénario prôné par la SGB.

À l'Administration portuaire de Québec (APQ), on soutient que le projet est totalement incompatible avec la vocation du site. « La longueur moyenne des bateaux de plaisance qui visitent la marina est passée de 28 à 38 pieds au cours des dernières années. La grosseur et le nombre des bateaux accueillis vont en s'accroissant et on veut avoir l'espace pour les accueillir. Ce n'est pas juste le bassin qui serait affecté, le pourtour sert de hangar pour les voiliers l'hiver et des centaines de places de stationnement pour les clients de la marina et les employés de la S.A.A.Q., entre autres, seraient menacées », estime Patrick Robitaille, directeur du marketing à l'APQ.

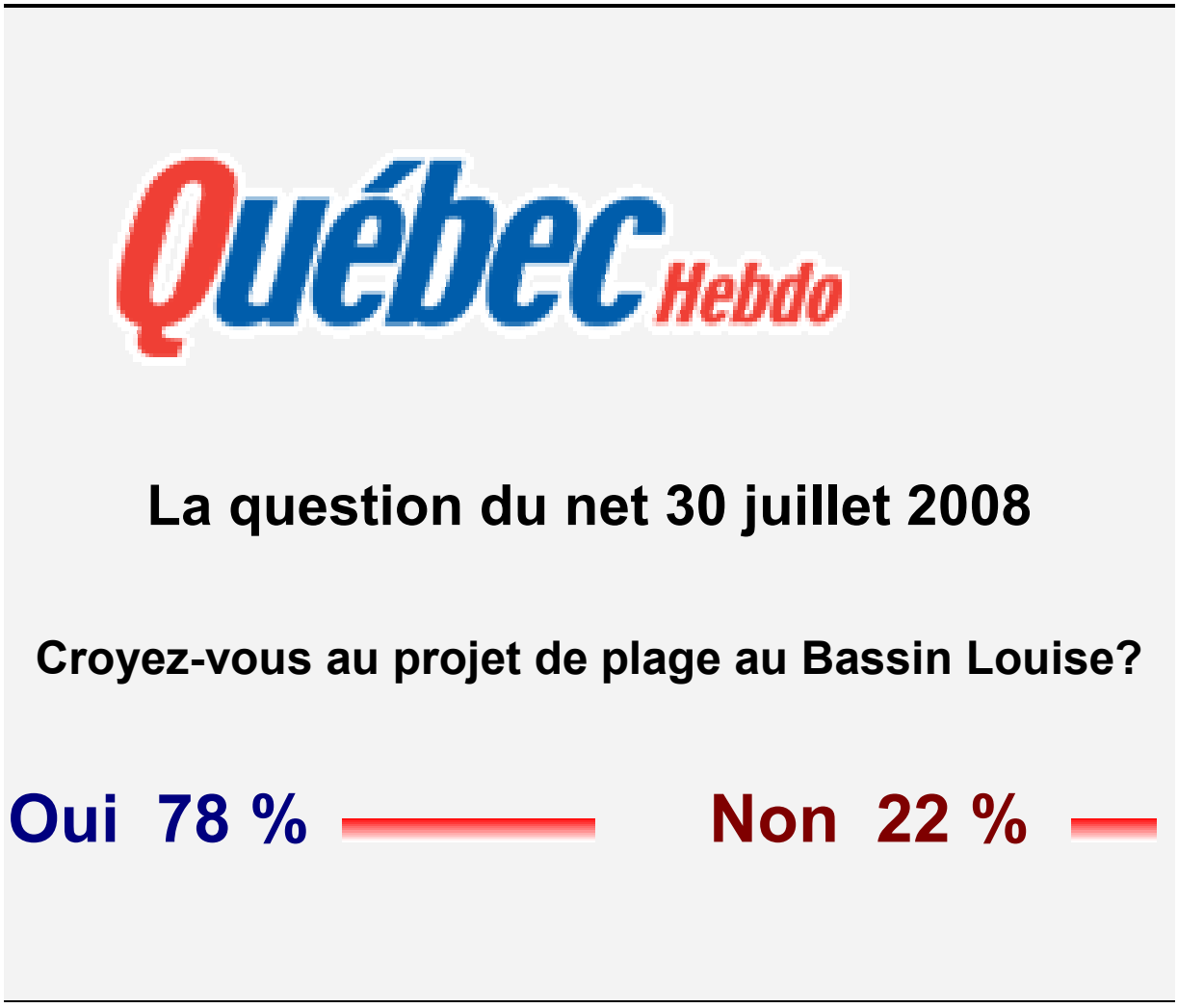

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Le 20 août 2008
Léonce Naud, géographe

La Baie de Beauport ou la quadrature du cercle

Au début des années 80, une plage péninsulaire est apparue devant Beauport, résultat inattendu de remblaiements massifs dans le fleuve effectués par le port de Québec depuis les années soixante. En effet, le port souffre d'un manque chronique de terrains de vaste étendue et de surface plane : il jouit d'un « site plaisant mais contrariant pour le commerce et l'industrie » (Faucher, 1973). La géographie de Québec, ville acropole juchée sur sa falaise, est moins propice à décharger des navires qu'à tirer du canon. Voilà pourquoi l'administration portuaire n'a de cesse d'augmenter son domaine foncier à même le fleuve à grands renforts de fonds publics.

De nouveau remblayer le fleuve ?

Depuis trois décennies, une plage apparue inopinément à l'extrémité de la péninsule industrialo-portuaire de Beauport a été de plus en plus fréquentée par la population. La création par remblaiement d'un prolongement industrialo-portuaire de plus d'un demi-kilomètre entraînera des effets délétères assurés et irréversibles sur un site récréatif régional dont on vient de parachever le réaménagement au coût de 19 millions de dollars de fonds publics.

Parmi ceux-ci :

- Obstruction du panorama fluvial, élément d'attraction premier et fondamental du site;
- Diminution de près de la moitié de la longueur utilisable de la plage;
- Réduction de la surface navigable près du rivage, compromettant la pratique de catamarans, dériveurs, kitesurfs, planches à voile;
- Juxtaposition malaisée du récréotourisme et de l'industriel portuaire lourd;
- Réduction de l'attractivité future du fleuve pour tout l'est de la capitale;
- Frein à la croissance des activités récréotouristiques et révision à la baisse des retombées économiques et sociales d'un équipement public aménagé à grands frais, dont la Ville devra assumer l'entretien durant les 30 prochaines années.

Rappelons que Québec jouit de fort peu d'accès publics au fleuve dignes de ce nom pour une ville touristique de son importance. Cette situation regrettable n'est pas sans entraîner de lourdes pénalités économiques. Quelques trottoirs, promenades ou quais ne permettent qu'une déambulation moutonnière ou la contemplation à distance du « majestueux Saint-Laurent ». Les aménagements récents ne font pas exception à la règle : « Qu'ils contemplent le fleuve tant qu'ils voudront pourvu qu'ils nous laissent le gérer et en tirer profit à notre guise ».

Il serait donc contre-indiqué d'amputer près de la moitié d'une importante plage régionale alors qu'est censé progresser le retour au fleuve maintes fois promis à la population.

Photo page suivante

La péninsule de Beauport

Le 15 novembre 2008
Patrick Albert

Un littoral oublié

Quelle ne fut pas ma déception de lire dans les journaux que, encore une fois, le gouvernement du Québec s'apprêterait à investir le long du fleuve dans la partie ouest de la ville. Laissant ainsi pour compte la partie est, c'est-à-dire à partir de l'axe d'Estimauville jusqu'à la chute Montmorency.

Certes, la Promenade Samuel-de-Champlain est un grand succès. Mais il n'y a aucun doute dans mon esprit qu'un tel investissement sur la côte de l'arrondissement Beauport aurait tout autant de succès, sinon plus. En effet, une telle promenade dans le secteur est aurait l'énorme avantage d'être en bordure d'un magnifique plan d'eau, la baie de Beauport, propice aux activités nautiques de toutes sortes, et bientôt à la baignade tout au long de la saison estivale.

On le sait, ce secteur est en attente d'investissements importants afin d'y installer le complexe de Neurocité, attendu depuis de nombreuses années. Ce qui est moins connu, c'est la présence d'équipements récréotouristiques importants et de superbe qualité, comme le domaine Maizerets, l'Arboretum et la baie de Beauport. Il ne manque qu'un lien qui pourrait être emprunté très naturellement pour passer de l'un à l'autre, en remplacement des parcours tortueux et pleins de longs détours qu'on doit emprunter actuellement.

Un investissement en aménagement du paysage dans le secteur est du littoral du Saint-Laurent aurait un effet d'attraction très important pour attirer les investissements commerciaux et résidentiels nécessaires à la relance de tout un quartier économiquement moribond depuis de trop nombreuses années. Un investissement similaire dans la partie ouest de la ville n'aurait pas du tout le même effet économique, le potentiel de développement y étant comparativement beaucoup plus limité.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Annie Morin
Le 18 novembre 2008

L'eau avant l'asphalte

(Québec) Avant que le gouvernement provincial ne prolonge la promenade Samuel-De Champlain, la Ville de Québec doit construire des bassins de rétention dans le secteur de l'Anse-aux-Foulons pour éviter le rejet d'eaux usées dans le fleuve. Les travaux d'une trentaine de millions de dollars sont inscrits au prochain programme triennal d'immobilisations et ouvrent encore un peu plus la voie à l'aménagement d'une vraie plage.

François Moisan, porte-parole de la Ville, admet que ces travaux majeurs doivent être réalisés avant l'aménagement de la promenade « pour éviter de faire et de défaire ». Il ne peut dire exactement quand ils seront entrepris, mais le programme d'immobilisations qui sera adopté sous peu couvre la période de 2009 à 2011. C'est donc une question de quelques années tout au plus. Les bassins de rétention permettent d'éviter le déversement du trop-plein des égouts dans les cours d'eau lors de fortes pluies. Ceux déjà aménagés près de la prise d'eau de Sainte-Foy et en bordure de la rivière Saint-Charles ont permis de limiter les débordements à quatre en 2007, comparativement à 70 avant les travaux. La qualité de l'eau s'en ressent positivement.

Au point de permettre la baignade dans le fleuve? « Chaque étape d'assainissement est un pas vers la baignade », répond M. Moisan. Avant de faire trempette, il faudra toutefois compléter de nouvelles études afin de déterminer les autres conditions qui favorisent la prolifération des mauvaises bactéries dans l'eau du fleuve. La première ébauche de la promenade Samuel-De Champlain, dévoilée en 2002 par le gouvernement de Bernard Landry, prévoyait une plage à l'Anse-aux-Foulons, à mi-chemin entre la plage Jacques-Cartier et la baie de Beauport. Il est toutefois trop tôt pour dire si elle apparaîtra sur les plans et les devis finaux, avertit Denis Angers, porte-parole de la Commission de la capitale nationale (CCN).

Du quai des Cageux (ci-dessus) jusqu'à la plage Jacques-Cartier, le tronçon fait 3,6 kilomètres.

Les documents initiaux de la CCN estimaient à 175 millions $ la facture globale du projet. Avec les 70 millions $ déjà investis par le provincial, la trentaine de millions de dollars prévus pour les bassins de rétention et la promesse des libéraux d'injecter 65 nouveaux millions de dollars, on n'est pas loin du compte. Et c'est sans parler des investissements de 45 millions $ du fédéral pour l'agora du Vieux-Port, la baie de Beauport et l'anse Brown.

À première vue, il apparaît toutefois difficile d'aménager six nouveaux kilomètres de promenade avec 65 millions $ quand il a fallu pas moins de 70 millions $ pour les 2,5 kilomètres déjà complétés. Mais il faut savoir que le concept étant déjà bien établi, cela devrait coûter beaucoup moins cher en plans et devis. Et les travaux qui restent à réaliser sont plus légers.

Section piétonne

Du quai des Cageux jusqu'à la plage Jacques-Cartier, à l'ouest, le tronçon fait 3,6 kilomètres. La partie dans la falaise serait toutefois exclusivement piétonne. Il n'est pas question de repenser la bretelle d'accès aux ponts de Québec et Pierre-Laporte par le boulevard Champlain. Plus à l'est, entre la côte de Sillery et la côte Gilmour, les choses sont aussi relativement faciles car la CCN est propriétaire d'à peu près tous les terrains, lesquels ont déjà été décontaminés depuis longtemps. Ce n'était pas le cas dans la portion existante de la promenade, où il a fallu acquérir des terrains de Irving et les dépolluer.

Et la partie qui reste, de la côte Gilmour jusqu'au Vieux-Port? Le développement récréo-touristique y est limité parce que les terrains qui longent le fleuve appartiennent au port de Québec. Michel Labrecque, vice-président exploitation de l'Administration portuaire de Québec (APQ), parle davantage d'une harmonisation des installations existantes (terrains portuaires, piste cyclable et boulevard) que d'un nouvel aménagement. Par exemple, des barrières visuelles pourraient contribuer à une ambiance plus naturelle le long de la piste cyclable.

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Hamida Hassein-Bey - Directrice générale
Zone d'intervention prioritaire de Québec et Chaudière-Appalaches

La plage avant le béton !

Dans Le Soleil du 17 novembre « *L'eau avant l'asphalte* » portait sur le prolongement de la Promenade Samuel-de-Champlain au coût de 80 millions $. Sauf que le projet de plage à l'Anse-au-Foulon, relié aux usages de l'eau, est déjà privilégié avant l'asphalte depuis 10 ans! Un projet de quelques millions de dollars. Pourquoi a-t-on choisi d'aménager le secteur le plus difficile d'accès, le plus enroché, à coups de dizaines de millions alors que la population souhaitait plutôt l'aménagement non chromé de la belle plage de l'Anse-au-Foulon en accélérant même son ensablement? Pourtant, ce sont nos gouvernements qui nous ont mandatés, à l'intérieur du Plan Saint-Laurent, pour l'organisation de consultations publiques et l'élaboration d'un plan d'action et de réhabilitation environnemental PARE à partir de priorités établies! Et c'est ainsi qu'une plage à l'Anse-au-Foulon est inscrite à notre programmation, qu'un plan ainsi qu'une étude préliminaires ont été effectués, que l'assainissement urbain a été priorisé et que nous nous sommes attardés à évaluer le potentiel de baignade dans la région. Quand la mise en valeur du Saint-Laurent sera-t-elle basée sur les priorités du milieu et sur les usages reliés à l'eau ?

LE SOLEIL
cyberpresse.ca

Annie Morin
Le 20 novembre 2008

Avec l'argent promis, plusieurs accès au fleuve pourraient voir le jour

Avec les 65 millions $ que les politiciens de tous les partis promettent pour le prolongement de la promenade Samuel-De Champlain, il serait possible d'ouvrir une bonne demi-douzaine d'accès au fleuve, dont la mythique plage de l'anse au Foulon. C'est du moins l'avis d'Hamida Hassein-Bey, directrice générale de l'organisme non gouvernemental ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches, qui a pour mission de réhabiliter et mettre en valeur le fleuve et ses rives. « Le Saint-Laurent, on n'a pas à le chromer, à inventer des marais artificiels et à mettre du granit partout. Il est beau naturellement », insiste l'architecte et urbaniste.

Celle-ci rappelle que le projet de plage à l'anse au Foulon est classé prioritaire depuis 10 ans. Dans un rapport datant de 1998, il avait été estimé à 5 millions $, soit à peu près l'équivalent de ce qui a été investi pour l'aménagement de la plage Jacques-Cartier. Même si le coût des travaux a beaucoup augmenté durant la dernière décennie, il serait donc possible de s'en sortir pour une belle promenade à prix réduit, croit Mme Hassein-Bey.

Avec l'argent restant, il serait possible de concrétiser d'autres projets d'accès au fleuve tout aussi importants. Elle pense notamment aux secteurs de Lévis et de l'île d'Orléans, au quai de Donnacona, dans Portneuf, et à celui de Saint-Antoine-de-Tilly, juste en face. Mme Hassein-Bey craint toutefois d'assister à la naissance d'un autre projet de grande envergure signé par la Commission de la capitale nationale (CCN), qu'elle qualifie de « club fermé qui travaille seul » et dont le but est « davantage l'embellissement que l'environnement ». Et puis, dit-elle, « ce sont des petits projets de 500 000 $. On dirait que ce n'est pas assez pour les politiciens ».

Les leaders du Parti libéral du Québec, du Parti québécois et de l'Action démocratique du Québec ont tous promis de prolonger la promenade Samuel-de-Champlain de la plage Jacques-Cartier jusqu'à la côte Gilmour. Ils y affecteraient 65 millions $.

Alexandre Archer, directeur de projet pour les Amis de la vallée du Saint-Laurent, espère aussi que d'autres projets d'ouverture au fleuve se réaliseront dans les prochaines années. Il croit cependant que le succès de la promenade Samuel DeChamplain permettra de leur donner une impulsion. « On est sur la vague et nos politiciens surfent dessus », admet-il.

La ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, a fait savoir par son attachée de presse, hier, que « le » projet environnemental de l'heure pour le Saint-Laurent, c'est celui de la promenade. « Si des gens ont d'autres idées, nous sommes très ouverts aux propositions », répète Julie Boivin.

Fin 2008